



Approuvé

## Polyvalente Deux-Montagnes

### PROCÈS –VERBAL

de la réunion mensuelle du conseil d'établissement  
de la polyvalente Deux-Montagnes  
tenue le 18 février 2026, à 19 h, à la bibliothèque

	<u>Présents</u>	<u>Absents</u>
<b>Membres parents :</b>	East, Geneviève - présidente Ferron-Forget, Simon Fortino, Giuseppe - vice-président Labelle, Martine Major, Marie-Eve	Dupuis, Pascale
<b>Membres école :</b>	Cliche, Philippe – enseignant Jodoin, Marjorie-Raphaëlle – enseignante Kana Sadiot, Sarah Manoëlle - élève Lanteigne, Maïka – élève substitut Saunders, Jennifer - enseignante Taillon, Nathalie - enseignante Trottier, Marie-Claude - enseignante	Deslauriers, Christine – soutien Tremblay, Léonard - élève
<b>Direction :</b> <b>Secrétaire :</b>	Gauthier, Christine Jamieson, Isabelle	
<b>Membres du public :</b>		

Présidence de la réunion : East, Geneviève

Secrétaire : Isabelle Jamieson

	<b>Résumé des discussions</b>	<b>Suivi</b>
<b>1.</b>	<b>Ouverture de la réunion et prise des présences et quorum</b>  Madame Geneviève East souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 19 h 01.	
<b>2.</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>  Sur proposition de Mme Marjorie Raphaëlle Jodoin, appuyée par Mme Jennifer Saunders, il est résolu que les membres adoptent l'ordre du jour avec l'ajout d'un point concernant la date du dernier CÉ possiblement à changer.  La proposition est adoptée à l'unanimité.	

CÉ 25-26/030

3.	<p><b>Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2026</b></p> <p>Sur proposition de Mme Marie-Eve Major, appuyée par Mme Geneviève East, il est résolu que le procès-verbal soit approuvé par les membres.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block; margin-left: auto;">CÉ 25-26/ 031</div>	
4.	<p><b>Suivi du procès-verbal du 21 janvier 2026</b></p> <p>Aucun suivi à faire.</p>	
5.	<p><b>Parole au public</b></p> <p>Personne ne prend la parole.</p>	
6.	<p>Nouvelles de l'école et de la présidence du CÉ (information)</p> <p><u>6.1 Conseil des élèves</u>  Mme Sarah Manoëlle Kana Sadiot a informé les membres que la dernière sortie du club de ski se tiendra le vendredi 20 février au mont Saint-Sauveur. Simultanément, la Polyvalente accueillera la soirée « Zombie Apocalypse ». Concernant le volet sportif, elle souligne la fin prochaine des saisons régulières, qui sera suivie des séries éliminatoires. Certaines équipes pourraient ainsi se qualifier pour les championnats régionaux.</p> <p><u>Les nouvelles de chaque ministère :</u></p> <p><b>Comité LGBTQ+:</b> campagne de sensibilisation : Une tournée des classes de secondaire 2 est actuellement en préparation.</p> <p><b>Comité de l'environnement :</b> Neuf pots de plantes ont été installés dans les anciens cendriers. Le comité a récemment obtenu la bourse de 1000\$ du Carrefour jeunesse emploi. Le projet de verdissement étant bien amorcé, le comité planifie maintenant une collecte de matériel scolaire pour la fin de l'année.</p> <p><b>Comité des sports et des Olympiques PDM :</b> Inscriptions en cours pour le futsal secondaire 1 et 2 et le basketball secondaire 3, 4 et 5. Les compétitions se dérouleront au gymnase lors des jours 2.</p> <p><b>PDM en spectacle :</b> Les inscriptions et les auditions sont en cours. Le spectacle sera présenté le mardi 10 mars durant la période du dîner, à l'auditorium.</p> <p><u>6.2 École</u>  Quelques événements sont rapportés par les enseignants, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une sortie à Tremblant est organisée pour les élèves de 2e secondaire.</li> <li>• Les élèves de PEI (3e secondaire) ont assisté à Lutte, une pièce de théâtre écrite en alexandrins.</li> <li>• Le mercredi 25 février, une demi-journée sera consacrée à l'activité « Lettre à un ouvrier ».</li> <li>• La compétition Robotfest se tiendra le jeudi 26 février.</li> <li>• La « Collation des méritants » honorera prochainement les élèves nommés.</li> <li>• La semaine de la reconnaissance du personnel, tenue au début de février, a été un franc succès auprès de tous.</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Improvisation : Lors du classique hivernal, l'équipe des enseignants l'a emporté 7 à 1 contre les élèves.</li> <li>• La fin de l'étape approche; les résultats seront communiqués sous peu.</li> <li>• La remise finale des projets personnels pour les élèves de PEI de 5e secondaire est prévue pour ce lundi 23 février 2026.</li> <li>• Plusieurs activités ont été organisées dans le cadre de la Saint-Valentin au grand plaisir des élèves.</li> </ul> <p>6.3 <u>Comité de parents et EHDA</u></p> <p>Le 29 janvier dernier, le comité de parents s'est penché sur les <b>différents</b> budgets, les fonds dédiés et les fonds protégés.</p> <p>Le comité EHDA a informé les membres que les classes de TSA changeront de dénomination afin d'éviter d'identifier les élèves par leur diagnostic. Ainsi, le groupe <b>TSA1</b> sera renommé <b>ACCÈS</b>, tandis que le groupe <b>TSA2</b> deviendra <b>SAPS</b>.</p>	
7.	<p><b>Critères de sélection de la direction</b></p> <p><b>Présentation des critères de sélection du directeur 2025-2026</b></p> <p>Sur proposition de M. Giuseppe Fortino, appuyée par M. Simon Ferron-Forget, il est résolu que la proposition soit adoptée par les membres.</p> <div style="border: 1px solid black; width: fit-content; margin: 0 auto; padding: 2px 10px;">CÉ 25-26/ 032</div>	<p><i>Suivi à faire de Mme East ( Consultation ou adoption)</i></p>
8.	<p><b>Planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité</b></p> <p>M. Gould a exposé aux membres la structure du volet <b>éducation à la sexualité</b> à la Polyvalente. La majorité des thématiques seront intégrées aux cours de <b>Culture et citoyenneté québécoise (CCQ)</b>, à l'exception du niveau secondaire 3. Concernant le volet PEI 3, une validation auprès des enseignants est nécessaire avant de soumettre la proposition finale au conseil d'établissement. Le point sera officiellement présenté en mars pour approbation.</p>	<p><i>Suivi à faire en mars par M. Gould</i></p>
9.	<p><b>Consultation des élèves prévue à la LIP (art. 89.2)</b></p> <p>M. Gould, directeur adjoint, propose de sonder les élèves au sujet du climat de violence et d'intimidation à l'école. Le sondage pourrait être distribué vers la mi-mai. Il serait intéressant de sonder également le personnel ainsi que les parents.</p> <p>De son côté, Mme Marjorie-Raphaëlle Jodoin suggère un questionnaire portant sur l'impact de l'interdiction des téléphones cellulaires à l'école. Elle souhaite notamment savoir comment les élèves vivent ce changement, quel effet cela a à la maison et si leur utilisation du cellulaire à domicile a augmenté ou diminué.</p> <p>Mme Marie-Claude Trottier s'interroge également sur la façon dont les élèves perçoivent l'absence de leur téléphone en classe. Elle aimerait savoir s'ils constatent davantage de chahut ou au contraire plus d'interactions entre eux.</p>	<p><i>Suivi à faire en avril</i></p>

	<p>Mme Gauthier propose la création d'un comité chargé d'élaborer des questions pertinentes pour le sondage. Celui-ci pourrait être divisé en différentes sections afin d'aborder plusieurs thématiques. Avant son envoi, le questionnaire serait validé par un groupe pour assurer la clarté et la pertinence des questions. Les questions destinées aux élèves seraient relues par les membres du conseil des élèves, celles destinées au personnel, par les membres du personnel siégeant au CÉ et celles destinées aux parents seraient validées par les membres parents du CÉ.</p> <p>Sur proposition de Mme Marie-Claude Trottier, appuyée par M. Philippe Cliche, il est résolu que la proposition soit approuvée par les membres.</p>	
	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">CÉ 25-26/033</div>	
10.	<p><b>Demande d'accès aux fonds spéciaux</b></p> <p>Quatre demandes sont soumises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cabane à sucre</li> <li>• Conférence sur l'estime de soi</li> <li>• Buffet (soirée reconnaissance football)</li> <li>• Robotfest</li> </ul> <p>Sur proposition de Mme Marie-Eve Major, appuyée par Mme Geneviève East, il est résolu que les demandes d'accès au fonds spéciaux soient approuvées par les membres.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>	
	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">CÉ 25-26/034</div>	
11.	<p><b>Sorties et activités éducatives</b></p> <p>Présentation du tableau des activités.</p> <p>Sur proposition de Mme Jennifer Saunders, appuyée par Mme Marie-Claude Trottier, il est résolu que les activités inscrites au tableau soient approuvées par les membres.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p>	
	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">CÉ 25-26/035</div>	
12.	<p><b>Activités de financement</b></p> <p>Aucune demande.</p>	
13.	<p><b>Questions diverses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <u>Date de la dernière rencontre à modifier</u> La rencontre du 17 juin prochain devait constituer le dernier Conseil d'établissement présidé par Mme Geneviève East. Toutefois, étant dans l'impossibilité d'y assister, elle souhaite reporter la séance à une date ultérieure. La nouvelle date retenue est le 15 juin.</li> <li>❖ <u>Cours d'été</u> M. Philippe Cliche déplore que la Polyvalente ait dû assumer les frais des cours d'été en fonction du nombre d'élèves inscrits à la PDM, plutôt qu'en fonction du nombre réel de participants. Il s'interroge également sur le fait que cette dépense n'ait pas été</li> </ul>	<i>Suivi buffet</i>

	<p>présentée dans le budget initial du mois de mai. Mme Gauthier explique que, par souci d'équité, le Centre de services scolaire a choisi cette façon de procéder. Autrement, les écoles défavorisées, qui envoient plus d'élèves aux cours d'été, seraient constamment pénalisées. Elle précise que les parents devront assumer le tiers du coût, tandis que le Centre de services scolaire en couvrira les deux tiers, ceci afin de ne pas pénaliser les familles qui ne seraient pas en mesure de payer les cours d'été sinon.</p> <p>❖ <u>Procédure code noir</u>  <b>M. Fortino</b> a interrogé la direction sur l'existence d'une formation obligatoire pour les nouveaux employés ou les suppléants entrant en fonction en cours d'année, puisque certains suppléants ne semblaient pas connaître la procédure, ce qui aurait pu être dangereux dans d'autres circonstances <b>Mme Gauthier</b> a précisé qu'aucune formation formelle n'est exigée, tout en soulignant que l'ensemble du personnel dispose d'un accès complet à l'information nécessaire pour assurer leurs fonctions.  On rapporte également que certaines classes ont éprouvé des difficultés à demeurer calmes.  M. Ferron-Forget souhaite savoir s'il serait possible de faire un rappel aux élèves dans les groupes plus problématiques.  Mme Trottier propose d'envoyer un courriel aux enseignants afin de recueillir leurs commentaires sur le déroulement de l'intervention dans leurs classes. Elle suggère aussi de diffuser un message à l'interphone destiné aux élèves à la suite de l'événement.</p> <p>❖ <u>Rappel : Zone de casiers</u>  M. Ferron-Forget souhaite qu'un rappel soit fait aux élèves afin qu'ils quittent la zone des casiers lorsqu'ils n'ont pas à s'y trouver, de manière à réduire l'encombrement dans les corridors.  Mme Marie-Claude Trottier mentionne qu'il serait préférable, selon elle, de revenir à l'ancienne organisation des casiers, soit par niveaux scolaires plutôt que par ordre alphabétique.  Mme Kana-Sadiot ajoute que cette nouvelle organisation est mal accueillie par les élèves, d'autant plus qu'ils n'ont plus accès à leur téléphone pour se rejoindre ou se fixer un point de rencontre.</p>	<p><i>Suivi à faire</i></p> <p><i>Suivi à faire</i></p>
<p><b>14.</b></p>	<p><b>Levée de l'assemblée</b>  La liste des sujets étant épuisée, M. Philippe Cliche propose la levée de l'assemblée.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p> <p>Fin de la réunion : 20 h 34.</p>	

Geneviève East, présidente

Isabelle Jamieson, secrétaire